



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chasse

Question écrite n° 64344

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'écologie et du développement durable sur l'arrêté du 21 janvier 2005 fixant, certaines conditions de réalisation des entraînements, concours et épreuves de chiens de chasse, qui restreint les périodes d'entraînement des chiens courants dans les parcs clos. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles ont été les motivations de cette décision et si une modification de cette réglementation peut être envisagée.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative aux dispositions de l'arrêté du 21 janvier 2005 fixant certaines conditions de réalisation des entraînements, concours et épreuves de chiens de chasse. L'arrêté précité du 21 janvier 2005 régit l'entraînement des chiens courants durant toute l'année en fixant deux modalités distinctes : les chiens peuvent être entraînés du 1er janvier au 31 décembre à condition d'être tenus au trait de limier et conduits sur piste artificielle ; les chiens peuvent être entraînés sans laisse au cours de la période comprise entre l'ouverture de la chasse et le 31 mars. Ces conditions s'appliquent quel que soit le territoire sur lequel a lieu l'entraînement, donc à l'intérieur comme à l'extérieur des enclos attenant ou non à une habitation. Aussi, la période d'entraînement des chiens courants ne comporte aucune restriction dans le temps. Pour ce motif, aucune modification des dispositions de l'arrêté du 21 janvier 2005 fixant certaines conditions de réalisation des entraînements, concours et épreuves de chiens de chasse n'est envisagée à ce jour.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64344

Rubrique : Chasse et pêche

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 2005, page 4440

Réponse publiée le : 15 novembre 2005, page 10555